

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

METHODOLOGIE, DIDACTIQUE ET ANALYSE DES MODELES			
Code	PAEG1B98ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	26 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Hélène DUPONCHEEL (helene.duponcheel@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE méthodologie, didactique et analyse des modèles reprend plusieurs parties visant l'apprentissage et l'acquisition de méthodes de travail en vue de soutenir la réussite dans l'enseignement supérieur, mais également d'initier à la recherche scientifique afin de soutenir et développer les connaissances et la curiosité intellectuelle sur des thèmes en lien avec l'Occupation Humaine et l'ergothérapie.

Cette démarche de recherche est une initiation dont la méthodologie sera approfondie tout au long des 3 blocs et qui préparera les étudiants à la réalisation de leur TFE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Se fixer des défis et se donner les moyens pour réussir
- Utiliser des outils de prises de note et de synthèse
- Faire une recherche d'articles scientifiques
- Déterminer la validité scientifique d'un article
- Formuler une problématique propre à la profession
- Mettre en application la méthodologie donnée pour la recherche de textes scientifiques en lien avec sa problématique

- Confronter plusieurs textes scientifiques
- Rédiger une bibliographie en respectant les normes APA en vigueur
- Expliquer sa démarche de recherche

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :
PAEG1B98ERGA Méthodologie, didactique et analyse des modèles

26 h / 2 C

Contenu

Le cours sera divisé en deux parties :

La première partie s'intitule "Méthodologie d'apprentissages".

Elle comporte des techniques d'apprentissage et la découverte du contenu d'un article scientifique.

Les cours magistraux abordent:

- Les techniques d'apprentissage
- Se fixer des objectifs
- Planifier
- Prendre des notes
- Synthétiser
- Mémoriser

La seconde partie s'intitule "Méthodologie de recherche - Initiation à la démarche de recherche"

Cette partie aborde des notions théoriques : recherche d'articles scientifiques ; lecture et analyse d'articles ; tableau de confrontation/de comparaison permettant la rédaction d'une synthèse ; les normes APA.

Les TP pratiques permettent l'expérimentation des notions et outils appris grâce à l'analyse d'articles scientifiques répondant à un questionnement par rapport à une problématique, un moyen thérapeutique, une pathologie abordée/découverte en ergothérapie ou en lien avec l'occupation humaine.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux pour aborder les modèles théoriques sur lesquels l'étudiant peut s'appuyer pour apprendre (SWOT, Matrice d'Eisenhower, gestion mentale, courbe de vigilance...)
- Exercices pratiques individuels,
- Exercices pratiques en petits groupes.
- Informations sur la recherche dispensées par les bibliothécaires de l'école,
- Suivi des étudiants lors des cours pratiques afin de les accompagner dans leur réflexion.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Réactualisation systématique des grands concepts à chaque début de cours
- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts
- Disponibilités du professeur: présentiel et mail
- Exercices individuels et collectifs
- Disponibilité des bibliothécaires,
- Proximité du Service d'Aide à la Réussite,
- Mise à disposition du centre de documentation de l'école.

Sources et références

GIORDAN A., SALTET J., (2012) Apprendre à apprendre , éd. Flammarion

WEBER H., (2013) Objectif mémoire, au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité », éd. Eyrolles, Paris.

DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., (2002) Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12^e édition

GLORIEUX, C. (2007). Guide méthodologique pour la rédaction de travaux. Université Libre de Bruxelles.

LAURENT C. & MAJOT.A (2014) Initiation à la recherche documentaire: Utilisation du catalogue.

http://cdocs.helha.be/Gilly/utilisation_catalogue.pdf.

BERTLEFF L. (2019) Formation sur la métacognition : apprendre à apprendre. Formation

DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12^e édition, 2002

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- PPT et vidéos déposés en ligne
- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts
- Prise de notes des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de la partie 1 avec Mme Duponcheel

Elle consistera en la rédaction d'un dossier écrit individuel à remettre en deux temps :

- **Fin du Q1** : 3 "défis" élaborés au regard de l'analyse SWOT personnelle et les moyens envisagés pour les atteindre, en vue de réussir leur 1ère année d'étude en ergothérapie

La note équivaut à 25% de la note totale.

- **Fin du Q2** : sur base de l'article scientifique choisi dans la partie de Mme Picavet, la création d'une carte conceptuelle reprenant les informations essentielles et pertinentes.

La note équivaut à 25% de la note totale.

En cas de retard pour le dépôt du travail, l'étudiant sera considéré en PP.

Ce travail, en cas d'échec ou non présentation, pourra être représenté en 2ème session.

L'évaluation de la partie 2 avec Mme Picavet

Elle consiste en un travail de groupe, basé sur la recherche et l'analyse d'articles scientifiques en lien avec une problématique ergothérapique.

La note équivaut à 50% de la note totale.

En cas d'absence justifiée à la 2ème partie du cours, un étudiant n'ayant pu être intégré à un groupe, pourra réaliser seul son travail. La décision de réaliser seul ou en groupe reviendra à l'enseignante accompagnatrice.

En cas de retard pour le dépôt de son travail, l'étudiant sera considéré en PP.

Que ce soit pour la 1ère ou la 2ème partie du cours, la présence aux TP est obligatoire. L'étudiant qui aura été absent de manière injustifiée à plus de 20% des TP de ce cours se verra refuser l'accès à l'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	25	Trv	75	Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Au Q3, les deux parties sont remédiables selon les mêmes modalités d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).